

## Canard siffleur, *Anas penelope* (Linné, 1758)

Synonyme : Vignon, Vingeon, Oigne....

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

### Description de l'espèce

Le Canard siffleur est un oiseau grégaire en période internuptiale. Il est trapu et peu élancé, au contraire de la plupart des autres espèces de canards de surface.

Chez le mâle en plumage nuptial, la tête rousse est marquée par une bande frontale jaune très caractéristique, le corps est gris, la poitrine rose. Au vol, les couvertures alaires blanches sont caractéristiques. Le ventre est blanc, les sous-caudales noires. Le bec est court, gris-bleu clair à pointe noire.

La femelle présente un petit bec bleu. Son plumage est de couleur assez variable : à dominante brun roussâtre ou grise et son ventre, blanc, est bien apparent en vol. Le mâle adulte en plumage d'éclipse ressemble à la femelle mais se différencie facilement grâce à la tâche blanche des ailes. Il porte également des tâches grises plus ou moins écailleuses caractéristiques. Le jeune est très proche de la femelle adulte et il est parfois difficile de les distinguer avec certitude.

La mue complète intervient entre mai et novembre. La mue post juvénile peut s'étaler jusqu'au printemps.

Le sifflement puissant du mâle est, par ailleurs, un excellent critère de détermination de l'espèce, tandis que la femelle n'émet qu'un chant bref rappelant pour certains auteurs un grognement (JCR, CD1/pl.45).

Longueur totale du corps : 45 à 51 cm. Poids : 415 à 970 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune pour le mâle. Quant à la femelle, elle ressemble pour le non initié aux femelles et aux mâles en plumage d'éclipse de toutes les autres espèces du genre *Anas*. Les teintes plus rousses et la silhouette constituent de bons critères d'identification.

### Répartition géographique

Paléarctique, le Canard siffleur est très largement répandu, se reproduisant dans la plupart des pays nordiques, pouvant s'installer jusque dans les zones subarctiques et boréales. La distribution des nicheurs hivernant sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique est globalement comprise entre les 55° et 70° de latitude nord, avec une répartition sporadique dans la partie sud de son aire de distribution (Danemark, Iles Britanniques [bg30 ; bg71]). Les oiseaux notés sur la façade méditerranéenne sont originaires de Sibérie centrale et constituent une population géographiquement isolée de la précédente [bg71].

Les populations occidentales hivernent principalement sur le littoral de l'Europe à l'Afrique du Nord, quelques oiseaux seulement atteignant chaque année l'Afrique subsaharienne.

De manière globale, les mâles adultes tendent à rester au nord de la zone d'hivernage tandis que les femelles et les mâles immatures gagnent des contrées plus méridionales en lien probable avec l'agressivité des mâles qui établissent une structure sociale hiérarchisée, rendue plus facile encore par leur prédominance numérique dans les populations [3]. La différence de sensibilité des mâles, femelles et jeunes aux conditions climatiques hivernales pourrait également expliquer cette différence de répartition.

Dans les années 1960-1970, les Canards siffleurs hivernant sur la façade atlantique étaient essentiellement présents dans le golfe du Morbihan et la Baie de l'Aiguillon. Désormais le site de Moëze-Oléron, de même que les lacs continentaux (notamment le lac du Der) et le cours du Rhin sont régulièrement fréquentés en hiver [bg53] ; auparavant ces sites n'accueillaient des effectifs importants que lors de la migration pré-nuptiale aux mois de février et mars [bg71]. Le même phénomène d'abandon des zones littorales au profit de zones d'eau douce se retrouve en Grande-Bretagne [12].

Les oiseaux présents sur la façade méditerranéenne se retrouvent plus particulièrement en Camargue, mais également en nombres plus modestes en petite Camargue et sur les marais du Vigueirat, ainsi que sur les étangs du Languedoc et du Roussillon [4]. Les mâles adultes arrivent en Camargue les premiers, tandis que les mâles immatures ne font qu'y transiter à l'automne et au printemps [3].

### Biologie

#### Ecologie

En hiver, le Canard siffleur hiverne le long du littoral et sur les grands lacs, dans les estuaires et les baies. Il doit consacrer de 12 à 16 heures par jour à s'alimenter correctement à partir de végétaux de valeur nutritive peu importante. Sur les zones herbeuses, le Canard siffleur montre une préférence pour les endroits où la biomasse est

comprise entre 80 et 120 g de matière sèche par m<sup>2</sup> ; le minimum pour qu'il n'y ait pas de risques de mortalité ou d'émigration pour l'espèce est de 8 g/m<sup>2</sup> [16].

En Camargue, le Canard siffleur est distribué sur des milieux de salinité faible à modérée, de surface comprise entre plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'ha, riches en plantes aquatiques immergées qui leur procurent leur nourriture et toujours peu dérangés par les activités humaines [17]. Les localités dont la surface est comprise entre 100 et 250 ha sont préférées en octobre-novembre, celles de 500 et 1 000 ha entre décembre et février. Les densités de Canards siffleurs sont maximales sur les localités de surface comprise entre 50 et 250 ha. Les zones saumâtres (5 à 20 g/l) sont plus attractives que les milieux doux ou à l'inverse franchement salés en liaison avec l'abondance des ressources trophiques.

### Comportements

Au cours de la phase d'alimentation, les Canards siffleurs sélectionnent les zones les plus proches de l'eau et sont plus vigilants sur les espaces terrestres que sur les plans d'eau, ce qui est interprété comme un comportement anti-prédateur [6]. L'optimum de prises alimentaires est atteint avec des hauteurs de végétation de 30mm [11]. Lorsque les oiseaux s'alimentent régulièrement sur les mêmes zones à proximité de l'eau, ils diminuent leur sensibilité aux prédateurs et augmentent leurs possibilités d'ingérer des protéines en fin d'hiver grâce au renouvellement constant de l'herbe. En effet, Les travaux de MAYHEW & HOUSTON [10] mettent bien en évidence que les canards siffleurs retournent aux mêmes places de nourrissage, ce qui a pour effet d'augmenter la qualité nutritive des repousses de la végétation et ce qui confère à cette espèce une réelle stratégie de prise alimentaire de l'automne au printemps.

Les premiers oiseaux hivernant sur la façade atlantique arrivent à partir de fin août et le pic d'abondance se situe en décembre ou janvier, en relation étroite avec les vagues de froid qui peuvent obliger des oiseaux hivernant au Danemark ou aux Pays-Bas à rechercher des contrées plus tempérées. Les oiseaux entament leur migration vers le nord à partir de début février [bg51], voire fin janvier pour les plus précoces [bg71].

Sur la façade méditerranéenne, et plus particulièrement sur le plus grand site d'hivernage français de cette zone, la Camargue, les oiseaux n'arrivent pas avant la mi-septembre et l'essentiel des effectifs n'est présent qu'entre mi-octobre et mi-novembre, période pendant laquelle de nombreux oiseaux ne font que transiter pour gagner des zones situées plus au sud. Le pic d'abondance se situe en décembre et les départs sont notés en janvier et février, mois au cours desquels passent également les oiseaux hivernant en Espagne [bg71].

### Reproduction et dynamique de population

Non nicheur en France, en dehors de quelques exceptions dues à des oiseaux probablement blessés ou relâchés [bg19], le Canard siffleur affectionne les eaux douces et peu profondes, étangs dont les rives présentent une végétation arbustive clairsemée et n'est vraiment fréquent que sur les lacs de superficie supérieure à 100 ha [7]. La densité peut atteindre trois à cinq couples au km<sup>2</sup>, et est généralement comprise entre 0,1 et 0,4 couples/km<sup>2</sup>. La ponte comporte en moyenne huit à neuf œufs incubés pendant 24 à 25 jours. Les jeunes sont volants à l'âge de 40-45 jours. Les couples se forment sur les zones d'hivernage.

Le succès de la reproduction n'est pas lié à la taille de la population ni à sa densité [13].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 34 ans [bg60].

### Régime alimentaire

Différents végétaux aquatiques (potamot sp, ruppia sp), des salicornes et diverses graminées sont consommés. Sur la façade atlantique, les oiseaux exploitent préférentiellement les zones abritées riches en zostères ou en prés salés. Ils peuvent également fréquenter des prairies humides à végétation rase. Les oiseaux doivent consommer en moyenne 120,8 g de matière sèche par jour ce qui implique qu'ils s'alimentent pendant 13 heures par jour [9].

En Camargue, les Canards siffleurs consomment essentiellement des potamots (*Potamogeton pectinatus*, *P. pusillus*), des myriophylles (*Myriophyllum* sp.) et des algues (*Chaetomorpha* sp), selon ALLOUCHE & TAMISIER [1]. En Angleterre (Ouse Washes), 75% de l'alimentation repose sur des feuilles de *Glyceria fluitans*, *Alopecurus geniculatus*, *Agrostis stolonifera* [18]. Au lac du Der, beaucoup d'*Agrostis stolonifera* sont consommés, les siffleurs exploitent la végétation se développant sur les vasières exondées en été [M. GUILLEMAIN, comm. pers.].

Le Canard siffleur consomme également des tiges et des graines de salicornes et d'arroches en zone littorale. En Camargue, les deux espèces se trouvent cependant dans des habitats différents.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor 11.2 et 13.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor 14)

1150\*- Lagunes côtières (Cor 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor 12)

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor 15.1)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*) (Cor 15.3)

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor 15.5)  
3150 - Lacs eutrophes naturels à végétation du Magnopotamion (Cor. 22.13 x (22.41 & 22.421))  
3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor 22.14)

## Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable, inscrite aux Annexes II-1 et III-2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie C1 (population hivernante Europe du Nord) et B2c (population hivernante Mer noire/Méditerranée) de l'AEWA.

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Selon SCOTT & ROSE [bg55], la plupart des sites clés pour la migration et l'hivernage de l'espèce en Europe sont protégés. En France, les sites majeurs sont : la Baie du Mont Saint Michel (en partie réserve de chasse maritime, ZPS), le golfe du Morbihan (réserve naturelle, réserve de chasse maritime et ZPS), la Baie de l'Aiguillon (réserve naturelle, ZPS), la Camargue (ZPS, Réserve Naturelle, Réserve Naturelle Volontaire ; 50% des effectifs nationaux), la rade de Brest (en partie zone militaire), la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (ZPS), le Bassin d'Arcachon (en partie réserve naturelle, ZPS), le Lac du Der-Chantecoq (réserve nationale de chasse et de faune sauvage, ZPS), le cours du Rhin (en partie réserve naturelle, réserve de chasse, ZPS).

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé favorable en Europe [bg2].

La population européenne est comprise entre 93 000 et 116 000 couples auxquels il faut ajouter 170 000 à 230 000 couples en Russie. Ses principaux pays de reproduction sont la Finlande (60 000 à 80 000 couples), la Suède (20 000 à 30 000 couples) et l'Islande (4 000 à 6 000 couples) [bg30]. Selon ces auteurs, l'effectif nicheur serait globalement stable.

La population hivernant dans le nord-ouest de l'Europe a augmenté considérablement au cours de ces 20 dernières années avec un taux d'accroissement calculé de 7,5% par an [14]. A l'inverse, la population de la Méditerranée/mer Noire a diminué fortement, chutant de 45% dans la partie occidentale de la Méditerranée [bg55]. La dernière estimation des effectifs porte sur 1 700 000 oiseaux hivernants pour le nord-ouest de l'Europe et sur 360 000 couples nicheurs dont la tendance est inconnue [bg2].

En janvier, la France abritait entre 40 000 et 50 000 oiseaux ces dernières années [5]. Bien que les fluctuations puissent aller du simple au triple, une tendance à l'augmentation se dessine depuis 1990, faisant suite à une période de déclin qui a eu lieu entre 1967 et 1989. Le niveau atteint en 2005 est de 60% celui de 1967 [4]. La population hivernante de cette espèce est considérée comme « A surveiller » en France [bg53]

## Menaces potentielles

YEATMAN-BERTHELOT & JARRY [bg71] ont rappelé la sensibilité de l'espèce à différents facteurs :

La grande concentration des effectifs qui limite les possibilités de solutions alternatives en cas de dégradation d'un site ;

Sa vulnérabilité à la chasse de nuit et lors des vagues de froid ;

L'intensité des dérangements générés par les activités humaines (pêche, chasse, activités nautique, autres), limite la capacité d'accueil des sites favorables, et le conduit à exploiter des espèces végétales sollicitant moins son appétence (agrostis) et à consacrer moins de temps à l'alimentation [8].

En raison d'une sensibilité particulièrement élevée aux dérangements de toutes natures et à la pression de chasse qui s'exerce sur les zones humides côtières (dont la chasse de nuit), plus de 80% des effectifs dénombrés à la mi-janvier sont concentrés dans quelques sites protégés [bg9].

S'y ajoute la dégradation continue des zones humides qui réduit la surface des habitats favorables à l'hivernage, notamment en Camargue [bg53]. La réduction de moitié des effectifs hivernant en Baie de l'Aiguillon durant les années 1980-90 trouve essentiellement son origine dans la diminution de moitié de la surface des prairies humides [2], ainsi que dans l'accroissement des tonnes de chasse dans le marais Poitevin [bg53].

## Propositions de gestion

Comme solution à une partie des problèmes exposés ci-dessus, YEATMAN-BERTHELOT & JARRY [bg71] indiquent qu'une des mesures nécessaires consiste à mettre en réserve non plus des zones de remise, mais des zones de gagnage. Une meilleure gestion des zones de pâturage consisterait en l'application d'une mesure contribuant à

préservé le caractère humide et inondable des prairies tout en préservant la vocation agricole de ces espaces. Une réduction des dérangements sur les sites d'hivernage constituerait également une mesure favorable à l'espèce. La mise en réserve, notamment en réserve de chasse et de faune sauvage sur de nouveaux sites considérés favorables (quiétude ou gagnage) peut être négociée avec les principaux acteurs concernés (chasseurs, naturalistes, collectivités). En effet, de nombreux départements sont en ACCA obligatoires (10% minimum du territoire est classé en réserve) et après en avoir évalué l'intérêt par rapport aux autres espèces, les zones humides pourraient être privilégiées pour l'instauration de ces réserves.

Des aménagements spécifiques comme ceux de la baie du Mont Saint Michel qui permettent aux oiseaux de disposer au même endroit de zones de gagnages et d'un plan d'eau sont à encourager [15].

La généralisation des carnets de prélèvement pour tous les modes de chasse permettrait d'évaluer le prélèvement cynégétique global.

## Etudes et recherches à développer

Des études comparables à celles qui ont été menées en Camargue devraient être réalisées sur la façade atlantique et permettre ainsi de mieux définir les exigences de l'espèce pendant toute la période hivernale.

L'analyse des carnets de prélèvement de chasse apportera de nouveaux éléments pour évaluer la chasse sur cette espèce d'autant plus s'il est généralisé à tous les modes de chasse.

## Bibliographie

1. ALLOUCHE, L. & TAMISIER, A. (1984).- Feeding convergence of Gadwall, Coot and other herbivorous waterfowl species wintering in the Camargue : a preliminary approach. *Wildfowl* 35: 135-142.
2. BRETAGNOLLE, V., TROLLIET, B., BURE, F., DUBS, F., ROCAMORA, G., DUNCAN, P., ROSOUX, R. & TOURNEBIZE, T. (1996).- Déclin des canards de surface en Baie de l'Aiguillon : un test des hypothèses alternatives. In BIRKAN, M., van VESSEM, J., HAVET, P., MADSEN, J., TROLLIET, B. & MOSER, M. (eds).- Proceedings of the Anatidae 2000 Conference, Strasbourg, France, 5-9 December 1994. *Gibier Faune Sauvage* 13: 1308-1311.
3. CAMPREDON, P. (1983).- Sexe et age ratios chez le Canard siffleur *Anas penelope* L., en période hivernale en Europe de l'ouest. *Revue d'écologie* 37: 117-128.
4. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., DRONNEAU, C., WARD, A. & MAHEO, R. (2006).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France - Janvier 2005*. WI / LPO / MEDD. 40 p.
5. FOUQUE, C., GIDROL, B., BELETTE, D. & DEJ, F. (2004).- *Dénombrements hivernaux d'Anatidés et de Foulque macroule sur 98 entités humides d'importance nationale Hiver 2003-2004*. Réseau oiseaux d'eau et zones humides ONCFS-FNC. 88 p.
6. JACOBSEN, O.W. & UGELVIK, M. (1994).- Grazing and vigilance behaviour of breeding Eurasian Wigeon *Anas penelope* in relation to distance from water. *Wildfowl* 45: 119-123.
7. KAUPPINEN, J. (1993).- Densities and habitat distribution of breeding waterfowl in boreal lakes in Finland. *Finnish Game Research* 48: 24-45.
8. MATHERS, R.G. & MONTGOMERY, W.I. (1997).- Quality of food consumed by overwintering pale-billed Brent Geese *Brenta bernicla* hrota and Wigeon *Anas Penelope*. *Biology and Environment* 97B(1): 81-89.
9. MAYHEW, P.W. (1988).- The daily energy intake of European Wigeon in winter. *Ornis Scandinavica* 19: 217-223.
10. MAYHEW, P.W. & HOUSTON, D.C. (1999).- The effects of winter and early spring grazing by Wigeon *Anas penelope* on their food supply. *Ibis* 141: 80-84.
11. MAYHEW, P.W. & HOUSTON, D.C. (1999).- Feeding behaviour of Wigeon *Anas penelope* on variable grassland swards. *Wildfowl* 49: 181-185.
12. OWEN, M. & WILLIAMS, G.M. (1976).- Winter distribution and habitat requirements of Wigeon in Britain. *Wildfowl* 7: 83-90.
13. PÖYSÄ, H. & PESONEN, M. (2003).- Density dependence, regulation and open-closed populations : insights from the wigeon *Anas penelope*. *Oikos* 102: 358-366.
14. ROSE, P.M. (1995).- *Western Palearctic and South-West Asia Waterfowl Census 1994*. IWRB Publications N°35. 119 p.
15. SCHRICKE, V. (2005).- *Les aménagements de la réserve de chasse maritime de la baie du Mont Saint-Michel: bilan du suivi ornithologique et botanique*. Rapport Scientifique 2004, ONCFS. 60-64.
16. SUTHERLAND, W.J. & ALLPORT, G.A. (1994).- A spatial depletion model of the interaction between bean geese and wigeon with the consequences for habitat management. *Journal of Animal Ecology* 63: 51-59.
17. TAMISIER, A. & PRADEL, R. (1992).- Analyse statistique de l'habitat hivernal diurne du Canard siffleur (*Anas penelope* L.) en Camargue. Perspectives de gestion. *Revue d'écologie* 47: 135-150.
18. THOMAS, G.J. (1982).- Autumn and winter feeding ecology of waterfowl at the Ouse Washes, England. *Journal of Zoology* 197: 131-172.